//

>>

23. Sécurisation des pistes cyclables et mise en place d'un système de type «Vélib».

Les pistes cyclables de la ville ne sont pas visibles par les automobilistes, et les traversées de carrefours sont très dangereuses.

Je vais rendre ces pistes plus visibles, de jour comme de nuit par une signalétique adaptée, la protection des pistes et la mise en place d'éclairage.

Mise à disposition de vélos, comme à Paris (Vélib) et Toulouse (VélÔToulouse), notamment des vélos avec petits moteurs électriques, pour les montées.

Commentaires : Les Columérins ne sont pas encouragés à utiliser des vélos, car le mauvais état des pistes cyclables vient se rajouter au problème de sécurisation et d'éclairage.